



Le parc est accessible uniquement aux personnes dont les aptitudes physiques et mentales permettent une pratique autonome de l'activité. Le personnel doit pouvoir, en tout temps, avoir un contact visuel et oral avec chaque participant. Vous évoluez en autonomie dans un environnement naturel et êtes responsable de vos actes, de vos décisions et de votre sécurité.

1. Droit d'entrée

- En vous acquittant du droit d'entrée, vous acceptez tous les points du présent règlement, qui doit être lu avant de commencer l'activité.
- Les personnes responsables d'enfant(s) doivent avoir lu le présent règlement et l'avoir expliqué aux participants mineurs.
- Le droit d'entrée vous donne droit à 3 heures d'activité (consécutives) dans le parc (équipement et briefing compris).
- Aucun remboursement n'est effectué une fois le droit d'entrée acquitté.
- Toute personne sous l'influence de l'alcool ou d'une substance pouvant altérer ses capacités n'est pas autorisée à entrer dans le parc.
- Conditions de pratique de l'activité :



Port de chaussures
fermées



Cheveux longs
attachés



Au bénéfice d'une
assurance accident



Vêtement ou objet pouvant entraîner
une strangulation interdit

2. Equipement

- L'équipement (une paire de gants, un baudrier, deux longues, une poulie) est fourni par Parc Aventure (inclus dans le prix). L'utilisation d'un matériel autre n'est pas autorisée. Tout équipement enlevé et/ou remis doit être contrôlé par un opérateur.
- Ce matériel est non transmissible et doit être utilisé selon les consignes. Son retour est définitif.

3. Accès aux parcours et attractions

- La présence au briefing de sécurité (15 minutes environ) est obligatoire. Vous devez être en mesure de comprendre les consignes ou de vous les faire traduire. Si ce n'est pas le cas, vous renoncez à l'activité.
- Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés ou surveillés par un adulte (> 18 ans) depuis le sol.
- Il est obligatoire de s'auto-assurer pour accéder aux installations.
- Il est obligatoire de commencer par un parcours jaune ou vert.
- Vous vous engagez à n'évoluer que sur les parcours et attractions auxquels vous avez droit (selon le tableau des âges).

Sur les parcours



Vous évoluez 1 par 1
sur les jeux



Vous êtes maximum 3
sur les plateformes

Sur les tyroliennes



Vous vérifiez qu'il n'y ait personne
sur le câble devant vous



Vous adaptez votre vitesse (freinage)
pour vous réceptionner lentement

4. Sécurité

- Le parc reste ouvert en cas de pluie. Pour votre sécurité, nous nous réservons le droit d'interrompre (temporairement ou définitivement) l'activité en cas de fort vent ou de risques d'orage.
- En cas d'interruption, un temps d'attente de 45 minutes peut être observé avant toute décision de réouverture ou de fermeture définitive.
- Passé ce délai et en cas de fermeture définitive, la règle suivante s'applique :
 - Vous avez fait moins d'1 heure d'activité : Parc Aventure vous offre 1 bon pour 1 entrée gratuite
 - Vous avez fait entre 1 et 2 heures d'activité : Parc Aventure vous offre 1 bon pour une entrée à 50%L'heure sur le ticket d'entrée fait foi.

Nous nous réservons le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident dû au non-respect des règles ou en cas de perte / vol d'objets de valeur. En participant à l'activité, vous acceptez qu'elle comporte certains risques. Vous renoncez à toute réclamation ainsi qu'à toute poursuite en dommage et intérêt en cas d'accident. Le for juridique est à Aigle.



Tableau des âges

Parc Aventure SA

1. PARCOURS KIDS

4 – 7 ans

Ligne de vie continue, sans manipulation de mousquetons

 Violet	Dès 4 ans	Aigle, Sion, Signal de Bougy	2 – 4 mètres
 Noir	Dès 6 ans	Signal de Bougy	5 – 6 mètres

Les enfants entre 4 et 7 ans évoluent sur des parcours adaptés. Les adultes n'y ont pas accès et surveillent les enfants depuis le sol.

2. PARCOURS AVENTURIERS

Dès 8 ans

Système d'auto-assurance dit intelligent (un des 2 mousquetons verrouillé en permanence)

	Accompagné par un adulte (> 18 ans) Max 3 enfants / adulte	Surveillé par un adulte (> 18 ans) depuis le sol Max 10 enfants / adulte		
 Jaune	Dès 8 ans	Dès 8 ans	Aigle, Sion, Signal de Bougy	3 mètres max.
 Vert	Dès 8 ans	Dès 8 ans	Aigle, Sion, Signal de Bougy	6 mètres max.
 Bleu	Dès 10 ans	Dès 12 ans	Aigle, Sion, Signal de Bougy	10 mètres max.
 Rouge	Dès 12 ans	Dès 14 ans	Aigle, Sion, Signal de Bougy	15 mètres max.
 Noir	Dès 16 ans	Dès 16 ans	Aigle, Sion, Signal de Bougy	20 mètres max.

3. ATTRACTIONS

Escal'arbre	Dès 8 ans	Sion, Signal de Bougy
Tyro Jump	Dès 8 ans	Aigle
Speed Tyro	Dès 8 ans	Sion
Quick Jump	Dès 8 ans	Sion, Signal de Bougy
Tyro Express Sion	Dès 10 ans	Sion
Tyro Express Signal	Dès 12 ans	Signal de Bougy
Big Tyro & Quick Jump	Dès 14 ans (dès 12 ans si accompagné par un adulte)	Aigle
Le Mur (d'escalade)	Dès 8 ans	Aigle